

Image not found or type unknown



frère refusant demande du notaire

Par **sevora**, le **10/10/2022** à **12:54**

Bonjour,
Suite au décès de mon père, mon frère et moi-même avons signé chez le notaire l'acte de notoriété.
A son décès il ne nous laisse que des avoirs bancaires assez importants mais pas d'immobilierr
Cependant mon frère, refuse de donner au notaire l'autorisation de débloquer le compte bancaire du défunt.
Quelles peuvent en être les conséquences pour moi ?
S'il y a blocage, suis je tenu d'en subir les suites sans rien pouvoir faire ?